

Statuts d'emplois et avantages sociaux

Un **statut d'emploi** définit le type de lien qui vous unis avec votre employeur ainsi que les obligations qui en découlent.

Y'ai-je droit ?



Les statuts

Régulier 20h+ ✓

Temporaire prévu +6m et 20h+ ✓

Temporaire prévu -6m %

Régulier -20h %

Les avantages ✓

congé décès
congé maladie
congé férié
force majeure
vacances
assurances, etc.

La majoration %

12.13 % = avantages

8.77% à 11.21% = vacances

Attention

Si vous détenez plus d'une affectation, elles seront traitées distinctement et généreront les avantages qui leurs sont applicables.

Durée d'emploi au 30 juin de l'année d'acquisition	Taux (%)
Moins de 15 ans :	8,77 %
15 ans :	9,25 %
16 ans :	9,73 %
17 ans :	10,22 %
18 ans :	10,71 %
19 ans et plus :	11,21 %

MAJORATION %
Vacances Selon l'ancienneté



Tableau résumant l'application des avantages sociaux

www.syndicatdechamplain.com